

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
Interne ou chef de clinique aux HUG: enfer ou paradis?	3-4
Quand la qualité de la relève médicale, compromise, représente un danger	4-5
Prix de Genève pour les Droits de l'Homme en Psychiatrie	7
Devenez une entreprise formatrice	7-9
Coup de scalpel	9
Programme 2017 de la Société Médicale	9
Jours fériés de fin d'année	11
Candidatures	11-13
Changements d'adresses	14
Ouvertures de cabinets	14
Mutations	14
Décès	15
Petites annonces	15
Remerciements	15
A vos agendas!	15-16

Le secrétariat de l'AMG
sera fermé
du lundi 26 décembre 2016
au vendredi 30 décembre (inclus).
Réouverture le
lundi 2 janvier 2016.



Gratitude et résistance

Remerciements

Reconduit à la tête de notre association jusqu'à fin 2021, je tiens à remercier l'ensemble des membres de l'AMG pour leur confiance renouvelée et leur soutien. Le travail est conséquent et l'appui quotidien et engagé du Bureau du Conseil et du secrétariat est essentiel. Les dossiers sont nombreux et divers dans leur contenu. Une évidence s'impose toujours, la défense de chaque membre, car c'est là que se trouve l'essence même de nos combats. Les notions d'équité, de qualité et de respect restent fondamentales. Le Conseil de notre association, par ses prises de position, veille à maintenir les axes prioritaires et la ligne tracée comme le fil rouge à suivre avec constance. Sa vision est déterminante.

Féminisation

La lecture de la brochure de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) intitulée *Gouvernance de l'effectif et de la répartition des médecins* s'avère intéressante en plusieurs points. La féminisation de notre profession est une évidence. La proportion de femmes a fortement augmenté, passant de 13% au milieu des années soixante à 40% en 2014. Cette féminisation est à saluer. Elle a en-

traîné une transformation en profondeur des habitudes de travail. Le constat est le même pour le nombre d'étudiantes en médecine humaine, passant au cours des 40 dernières années de 20 à 57%. Ce qui a longtemps été considéré comme un bastion masculin a progressivement attiré la gente féminine. On ne peut que s'en réjouir. Notre Assemblée générale vient d'élire deux femmes supplémentaires au Conseil de l'AMG, les docteurs Monique Gauthey et Corinne Isoz. Qu'elles soient par ces lignes remerciées de leur engagement! Femmes de caractère, aux parcours professionnels solides et à l'engagement associatif fort, elles sauront amener leurs visions et leurs sensibilité au Conseil.

Bienvenue, Madame la Secrétaire générale!

Notre secrétaire général, M. Paul-Olivier Vallotton, arrivera au bout de sa carrière professionnelle le 31 janvier 2017. Son travail inlassable, sa sensibilité et sa clairvoyance en politique auront permis au président Pierre-Alain Schneider et à moi-même d'être certains d'avoir à nos côtés un homme de conviction dont le seul but a toujours été de placer l'AMG en priorité absolue. Ses conseils auront été précieux et sou-

« **Donnez la priorité à vos patients en confiant votre gestion à la Caisse des Médecins** »

Ä K **ÄRZTEKASSE**
C M **CAISSE DES MÉDECINS**
C M **CASSA DEI MEDICI**

Caisse des Médecins

Société coopérative · Agence Genève-Valais
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
www.caisse-des-medecins.ch
geneve@caisse-des-medecins.ch

vent indispensables, qu'il en soit hautement remercié! Pour lui succéder, le Conseil de notre association a désigné, sur proposition du Bureau du Conseil, Mme Bénédicte Dayen, avocate. Elle saura mener les dossiers avec rigueur et détermination. Engagée au 1^{er} novembre dernier comme collaboratrice avec une entrée dans sa fonction de secrétaire générale au 1^{er} février 2017, elle se familiarise avec le travail de notre association et les différents sujets liés à une actualité riche dans le domaine de la santé.

Grogne et résistance

L'un des dossiers entraîne une forte et indispensable résistance, MARS (Modules ambulatoires de relevés statistiques). La volonté affichée par les autorités fédérales de mieux connaître le domaine ambulatoire de la santé en Suisse repose sur l'article 59a LAMal qui oblige tout médecin à transmettre ses données ambulatoires. C'est la loi. Là où la grogne s'installe, c'est quand la demande de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) de tout savoir dépasse l'acceptable aux yeux des médecins et que le risque, connu et certain, de transmission de ces données protégées aux assureurs ne puisse être combattu par nos rangs. Il est actuellement exigé l'envoi d'un unique questionnaire issu de l'Office fédéral de la statistique

(OFS) de Neuchâtel. Certaines sociétés cantonales ou de disciplines appellent au boycott et d'autres encouragent leurs membres à transmettre les données exigées. La situation étant confuse et la réglementation non encore finalisée, le Conseil de l'AMG a estimé pour sa part, lors de sa séance du 5 décembre, que les médecins peuvent attendre les clarifications à venir d'ici fin janvier – notamment sur le point de la protection des données, que nous plaçons au-dessus de tout et qui doit être totalement garantie – avant de répondre au questionnaire de l'OFS dans le délai requis du 28 février. Notre association a très tôt exprimé cette exigence et amené les différents responsables à clarifier leurs positions à cet égard, notamment dans la *Lettre de l'AMG* du mois de mai 2016 ou lors de notre Assemblée générale du 30 mai. Elle leur a aussi exprimé les craintes des médecins de se voir mis à nu en même temps que submergés par la bureaucratie. Il ne s'agit pas de refuser MARS, mais d'obtenir les garanties que le zèle administratif à récolter des données ne l'emporte pas sur le sens de la proportionnalité et de la mesure voulu par la loi. Passez donc de très bonnes fêtes!

Michel Matter



Unique en médecine de laboratoire



Une équipe consiliaire composée de **28 pathologues et dermatopathologues** apportant une plus-value unique grâce à des consiliations interdisciplinaires intégrant l'histologie, la cytologie et le diagnostic clinique de laboratoire. Cette équipe consiliaire comptabilise plus de 400 années d'expérience cumulées en tant que chef de clinique et de médecin adjoint dans des instituts de pathologie privés ou universitaires.

Viollier Weintraub SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 22 789 63 63 | F +41 22 789 63 64
anopath@viollier.ch | viollier.ch

Interne et chef de clinique aux HUG: enfer ou paradis?

Si les conditions de travail sont mauvaises, c'est parce que la loi sur le travail (LTr) n'est pas adaptée aux hôpitaux. Ce refrain est parfois érigé comme une vérité, mais qu'en est-il vraiment? S'il est vrai que la LTr peut occasionnellement se révéler problématique dans le milieu médical, il est difficile de l'accuser des mauvaises conditions de travail sachant qu'elle est encore loin d'être respectée aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG): lissage du temps de travail sur deux semaines, horaires de nuit de plus de 14 heures, inadéquation entre les heures planifiées et les heures enregistrées dans le système de rémunération, etc... LAMIG n'est pas la seule à le relever puisque l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), lors de son inspection des HUG en juin 2015, a également constaté de nombreuses infractions et enjoint les HUG à les corriger.

Si nous rejoignons le constat que les conditions de travail aux HUG peuvent être améliorées, notre interprétation quant aux causes diffère: le manque de considération des médecins, la difficulté de concilier vie privée et vie professionnelle et une formation de qualité aléatoire et parfois insuffisante sont à nos yeux les principaux responsables et les sujets sur lesquels il serait important de se pencher.

La considération et la reconnaissance du travail fourni sont des conditions nécessaires pour la motivation des collaborateurs et leur sentiment d'appartenance à l'institution. Malheureusement, trop de médecins ont encore le sentiment d'être utilisés et déplacés comme des pions sur un jeu d'échec, n'étant que spectateurs de leur formation et de leur travail. Ce constat a aussi été souligné par les enquêtes de satisfaction réalisées par les HUG. **Il nous semble important de remettre le médecin au centre, pour qu'il puisse se projeter dans son avenir, planifier sa formation et sa carrière.** Finalement, la reconnaissance du travail fourni passe également par la valorisation du temps passé dans l'institution (heures effectuées, service de piquet, travail de nuit et de week-end, annuités).

Si la médecine reste un métier passionnant et ambiteux, le schéma du médecin travaillant sans compter, marié à son travail et son institution, est dépassé. Dans un contexte de féminisation de la profession (plus d'un diplômé sur deux est une femme), mais égale-

ment de changement des aspirations des médecins pour qui la vie personnelle prend une place plus importante, **il est essentiel de développer un accès aux temps partiels.** Chaque année, des médecins changent d'orientation professionnelle en raison de l'impossibilité de moduler leur temps de travail et de la difficulté inhérente à concilier vie privée et vie professionnelle. Si certains chefs de service ont compris la nécessité et les avantages qu'offre de tels horaires, que ce soit pour la gestion des équipes ou pour la satisfaction des collaborateurs, ils sont encore trop nombreux à être opposés à l'idée d'un travail à pourcentage réduit, mettant en doute la qualité de la formation et la qualité des soins. Il nous semble que l'institution devrait mettre en place une politique active d'encouragement à de tels postes et accompagner les chefs de service dans cette direction. Le virage est amorcé et cette transition ne sera que plus simple si elle se fait main dans la main, en partenariat avec tous les acteurs.

La formation, ou plutôt sa qualité, est également une des raisons pouvant expliquer la déception des jeunes médecins. Se reposant sur l'idée que *le milieu universitaire offre une casuistique fantastique*, certaines personnes ont tendance à confondre *exposition clinique* et *formation clinique*. Le manque de supervision, d'encadrement et de plan de formation aboutit encore trop souvent à une prolongation de l'internat, à des parcours de formation morcelés et à une frustration inhérente à ces incertitudes. Outre une mission de soin et de recherche, il est important de rappeler que les HUG ont également une mission de formation et sont, avec le CHUV, une étape obligatoire pour la quasi-totalité des formations de spécialistes de l'ISFM (Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue). Un encadrement et un soutien aux chefs de service par la direction des HUG concernant les plans de formation des médecins et leur suivi, mais également la création de liens plus étroits entre les HUG, le CHUV et les autres hôpitaux romands pourraient constituer des avancées pour la formation des médecins.

Après des années d'immobilisme, l'espoir d'un renouveau semble maintenant possible. En trois ans, l'équipe de direction des HUG a considérablement changé: nouveau directeur général, nouveau directeur

médical, nouvelle directrice des ressources humaines, et un vent nouveau semble souffler. Le récent rapport de l'OCIRT a fait resurgir des problématiques qui avaient été oubliées ces dernières années et a permis de donner un coup de pouce et une visibilité aux problèmes des médecins. Des groupes de travail ont été mis en place et l'AMIG intégrée aux discussions. **Les discours sont prometteurs et nous espérons qu'ils se concrétiseront rapidement en action.** Le temps le dira. Mais les HUG doivent réagir et vite. Ils ne peuvent se permettre d'attendre ni se reposer sur leurs lau-

riers s'ils veulent garder les médecins formés en leur sein, ou attirer la relève de demain. Car la concurrence devient de plus en plus dure... et le chant des sirènes de plus en plus doux!

Christophe Fehlmann et Yan Beauverd
Président et Vice-président de l'AMIG
Association des médecins
d'institutions de Genève

Quand la qualité de la relève médicale, compromise, représente un danger pour les patients

Avec son accord et nous l'en remercions, nous reprenons ici un article paru dans Le Courrier du médecin vaudois, qui a consacré son dernier numéro (décembre 2016 – janvier 2017) à la reconnaissance des titres et a demandé au Dr Didier Châtelain d'exposer la situation dans le canton de Genève.

A Genève, le droit de pratique est accordé par la Direction générale de la santé (rattachée au Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé) à tout médecin qui a obtenu un titre fédéral délivré par l'Institut suisse pour la formation médicale post-graduée et continue (ISFM, organe autonome de la FMH) ou une reconnaissance de son titre étranger par la Commission fédérale des professions médicales (MEBEKO, rattachée au Département fédéral de l'intérieur).

Rien d'autre n'est vérifié quant à la qualité de la formation postgraduée. Ont pu ainsi s'installer des médecins, porteurs d'un titre étranger de médecine générale, dont la formation n'équivaut de loin pas à celle exigée pour l'obtention du même titre en Suisse. Par exemple, la plupart n'ont effectué aucune période d'internat en hôpital universitaire. Il en est de même avec des chirurgiens dont le catalogue d'opérations obligatoires en Suisse était très insuffisamment réalisé, ou d'autres acteurs qui n'ont pas opéré depuis plus de 10 ans.

On pourrait nous rétorquer que certains de ces généralistes n'ont alors reçu de la MEBEKO que le titre de *médecin praticien* (MP). Mais c'est là que le bât blesse et que ce titre même est gravement préoccupant, car il implique la pratique de la médecine générale et le droit de pratique cantonal l'y oblige même exclusivement!

Mais de quel type de médecine générale parle-t-on?

De celle apprise en Suisse en seulement trois ans, dont uniquement une obligatoire en «établissements de formation reconnus», et sanctionnée par un examen fédéral, mais dont la réussite est accordée par l'ISFM pour une note inférieure à celle exigée d'un candidat se présentant pour le titre fédéral de médecine interne générale (ex-médecine générale FMH ou médecine interne FMH), et ce, après cinq ans minimum obligatoires passés dans des Centres de formation reconnus et dûment contrôlés?

Ou, pis, de celle pratiquée par des médecins sans réelle formation structurée dans ce domaine, voire n'ayant jamais pratiqué de médecine générale (par exemple, psychiatrie, ORL, traitements esthétiques de varices, etc.) et auxquels la MEBEKO attribue tout de même, sur l'autel des Accords bilatéraux, ce titre inventé en 2002 et rapidement devenu un «fourre-tout» insensé?

Le tout est aggravé par l'absence d'obligation officielle faite aux porteurs de ce titre fédéral de suivre une formation continue, pourtant exigée de tous les porteurs du titre de spécialiste en médecine (interne) générale, à hauteur d'un minimum de 80 heures/année!

Qui pâtira de cette situation? Les patients, doublement

D'abord, en ne bénéficiant indéniablement pas de soins de la meilleure qualité, et ce, sans en avoir été clairement informés – et même les cartes de visite ou les plaques sur les immeubles sont parfois trompeuses. Ensuite, parce que les coûts engendrés par un médecin insuffisamment formé sont presque toujours supérieurs: en cas de mauvaise formation clinique et d'insécurité, la tentation est

grande de remplacer ses insuffisances par des examens ou des consultations superflus, qui engendrent une augmentation des coûts, suivie d'une augmentation des primes! C'est grave.

Et quelle double injustice à l'égard de nos collègues soumis aux exigences académiques susmentionnées et dont les honoraires sont identiques à ceux prévus pour les porteurs de ce titre de *médecin praticien*. Cela n'est pas pour favoriser la relève locale!

Même si, heureusement, certains porteurs de ce titre fédéral de «MP», suisses ou étrangers, sont au bénéfice d'une formation plus solide que celle décrite ci-dessus, nous devons déplorer plusieurs dizaines de droits de pratique délivrés à Genève à des «MP», malgré leurs formations postgraduées très lacunaires dans ce domaine de la médecine et effectuées en général en dehors de toute structure reconnue de formation.

Voici quelques exemples qui nous ont particulièrement choqués:

- Diplôme à Bologne. Six mois de gériatrie en clinique privée; remplacements éparés en cabinets. Aucune pratique médicale pendant dix-huit ans (1995 à 2013)! A reçu ici en 2004 son droit de pratique «uniquement en qualité de MP»!
- Diplôme à Constantine, «reconnu» en Belgique de par la nationalité belge de son épouse! Donc «reconnu» ensuite par la Suisse! Chirurgie en Algérie puis en Suisse pendant quatre ans. Six mois en cabinet de cardiologie à Vevey. Droit de pratique à Genève comme «MP uniquement»!
- Diplôme de médecin à La Paz. Huit ans de chirurgie orthopédique en Bolivie et au Mexique; quatre ans de chirurgie de la main et six mois de médecine interne comme étudiant stagiaire aux HUG. Dit «pratiquer la médecine générale»! Installé dans une permanence.
- Diplôme à Genève. Six mois de chirurgie digestive, sept ans d'ORL, un an de neuro-chirurgie. Droit de pratique comme «MP uniquement»!
- Diplôme à Lima, «reconnu» par l'Espagne, donc ensuite par la Suisse. Quatre ans d'anesthésie. En Suisse: quelques mois de radio-oncologie et d'urologie; deux mois de gériatrie et trois mois de médecine interne. Six ans de psychiatrie aux HUG, avec échec à l'examen de spécialiste. Droit de pratique comme «MP uniquement»!
- Diplôme à Lausanne. Quatre mois de soins de douleurs; un mois en policlinique médico-chirurgicale en périphérie; trois ans de gynécologie en périphérie. Sage-femme cinq ans. Droit de pratique comme «MP uniquement»!
- Diplôme en France. Aucune formation postgraduée. Deux ans de remplacements en cabinets; médecin d'am-

bassade et d'industries pharmas en Asie et en Russie pendant dix-huit ans; trois ans de remplacements en cabinet. Droit de pratique comme «MP uniquement»!

- Diplôme à Bucarest. «Autorisation d'habileté pratique en médecine générale», puis mésothérapie et lasers à Paris, dont plusieurs années sans aucune pratique médicale. Titre fédéral de «MP», suivi du Droit de pratique comme «MP uniquement»!
- Diplôme en France. Six mois de cardiologie, un an d'onco-pédiatrie, six mois d'urgences, dix-huit mois de psychiatrie. Radiologue pendant dix ans, puis installée à Lausanne comme tel. Titre fédéral de médecin praticien et «pratique la médecine générale depuis»!
- Diplôme en France. Gériatrie en périphérie, puis «protéonique, biorésonnance et prévention du vieillissement». Reçu le droit de pratique de «MP uniquement»!
- Diplôme en France. Formation postgraduée uniquement en sexologie. Titre fédéral de «MP» et droit de pratique reçu ici comme «MP uniquement»!
- Diplôme brésilien, «reconnu» par le Portugal, puis donc par la Suisse! Anesthésie (France et Suisse) et soins palliatifs (Italie). Obtention du titre fédéral de «MP»!
- Rhumatologue algérien, dont la France a «reconnu» son diplôme de médecin, suivie par la Suisse! Droit de pratique comme «MP uniquement».
- Et que dire encore de ce diplômé en France, «ayant travaillé en Belgique», puis reçu son titre fédéral de «MP», qui a refusé de produire son CV lors de sa candidature à l'AMG ?

Il est à préciser que ces cas et ceux qui constituent encore une longue liste ne remplissent aucunement les critères statutaires pour être admis au Groupe cantonal de spécialistes en Médecine de famille. Ainsi, dans *l'Annuaire genevois de professions de la santé* et sur le site de l'AMG, leurs noms ne sont pas suivis de l'astérisque attestant de la haute qualité de leur formation postgraduée et continue.

Enfin, dossiers documentés à l'appui, nous avons interpellé par écrit dès 2012 la MEBEKO, l'ISFM et notre département cantonal: chacun arguant de son impossibilité à pouvoir prendre d'autres décisions, cela n'a lamentablement rien changé! Passivité ou incurie?

Nous avons aussi parlé à des journalistes de la presse écrite et une équipe de la RTS est venue dans mon cabinet en 2013: aucune suite.

Dr Didier Châtelain
Spécialiste en médecine interne générale
Président de MFGé

— Les radiologues : Dr Troxler - Dr Besse Seligman - Dr Schwieger - Dr de Gautard - Dr Cuiet - Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque —



IRM ostéo-articulaire,
neuro-vasculaire,
abdominale/
gynécologique,
cardiaque



CT scanner
Denta-scan



Échographie
Doppler



Mammographie
numérique
low dose



Radiologie
interventionnelle
et thérapie
de la douleur



Radiologie
numérique



Panoramique
dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

www.medimagesa.ch Adresse : 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax : +41 (0) 22 789 20 70 Mail : info@medimagesa.ch

1007617



**Fiduciaire reconnue sur la place genevoise depuis 30 ans,
Gefarco est également une entité de FMH Fiduciaire Services.**

Gefarco est spécialisée dans l'accomplissement de mandats comptables et fiscaux, comme dans le conseil aux indépendants.

Forte de son expérience, elle vous offre des services variés tels que :

- Plans d'affaires, plans financiers
- Tenue de comptabilité
- Bouclement de comptes et préparation des bilans et comptes de résultats
- Etablissement de déclarations fiscales
- Tous services de type fiduciaire

Faites confiance à nos spécialistes !

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge / Tél 058 822 07 40 – Fax 058 822 07 41 / fiduciaire@gefarco.ch – www.gefarco.ch

1007832



Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006883

Prix de Genève pour les Droits de l'Homme en Psychiatrie

Appel aux médecins de l'AMG



Créé à Genève à l'occasion du 50^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Prix de Genève pour les Droits de l'Homme en Psychiatrie vient honorer toute personne ou association qui a contribué de façon exceptionnelle à défendre les Droits de l'Homme dans les domaines de la psychiatrie et de la santé mentale.

A notre connaissance, il s'agit du seul prix existant dans ce domaine encore peu reconnu.

Au cours des dernières années, un jury international présidé par Madame Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Confédération, a attribué le Prix en 2014 au **Dr Ka Sunbaunat**, un psychiatre cambodgien considéré comme «le Père» de la psychiatrie dans son pays après le génocide des Khmers rouges; en 2011 au **Dr Naasson Munyandamutsa**, un psychiatre rwandais formé en Suisse qui avait choisi de rentrer dans son pays après le génocide pour y développer les services de santé mentale et, en 2008, au **Dr Semyon Gluzman**, un psychiatre ukrainien qui a passé des années en prison pour avoir dénoncé l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques dans l'ex-URSS.

Le Prix sera attribué pour la 7^e fois en octobre 2017 à Berlin, lors du Congrès de l'Association Mondiale de Psychiatrie.

Aujourd'hui, les soutiens financiers que le Prix reçoit de la part de la Fédération Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie et de l'Etat de Genève ne permettent plus d'en assurer l'avenir, raison pour laquelle nous nous adressons à vous. Le budget est presque exclusivement consacré au financement du Prix, soit 20 000 francs tous les 3 ans, à la frappe d'une médaille et à l'invitation au Congrès Mondial du (de la) Lauréat(e). Environ 5% du budget est utilisé pour couvrir le fonctionnement du secrétariat et la mise à jour du site web.

Au moment où la Confédération suisse a décidé de soutenir les activités de Genève dans le domaine des Droits de l'Homme afin d'en faire une référence sur le plan international, il nous semblerait extrêmement regrettable que ce Prix, unique en son genre, ne puisse poursuivre ses activités. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de la Fondation: <http://www.geneva.prize.ch>

Références bancaires: Compte BCG C 3236.81.81

IBAN: CH82 0078 8000 C 323 6818 1

Quel que soit le montant de votre don, nous vous en serons extrêmement reconnaissants. Nous vous enverrons une attestation à l'attention de l'administration fiscale.

Avec nos confraternelles salutations.

Prof. hon. François Ferrero
Dr Bernard Gallyay
Prof. Jean-Michel Aubry

Votre cabinet est situé dans la Ville de Genève? Devenez une entreprise formatrice!

La Ville de Genève a lancé cette année le Fonds d'apprentissage, qui vise à soutenir financièrement les entreprises formatrices.

La Ville souhaite en effet encourager les entreprises qui embauchent des apprentis parce qu'elles jouent un rôle indispensable dans la formation des jeunes.



RIVE DROITE
CENTRE D'IMAGERIE



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H
Vendredi 7H30 – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS
022 545 50 50

Lundi au Jeudi 7H30 – 18H30
Vendredi 7H30 – 18H

21 Rue de Chantepoulet
1201 GENEVE
Tél: +41 22 545 50 50
Fax: +41 22 545 50 51
Email: info@cird.ch
www.cird.ch



RIVE GAUCHE
CENTRE D'IMAGERIE



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi 8H – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS
022 545 50 55

Lundi au Jeudi 8H – 18H
Vendredi 8H – 17H

61 Route de Thonon
1222 Vézenaz
Tél: +41 22 545 50 55
Fax: +41 22 752 68 44
Email: info@cirg.ch
www.cirg.ch

SPÉCIALITÉS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive

CENTRE DE LA DOULEUR

Traitement rhumatismal par désensibilisation (rhizolyse) • Aspiration des hernies discales (herniatome)
Ozonothérapie • Bloc de la douleur • Injections autologues

RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ • Dr Géraldine SERRA • Dr Frank KOLO
Dr Victor CUVINCIUC • Dr Hestia IMPERIANO

100769

2017



Pierre Schaefer

La Fondation vous remercie de votre soutien
et vous souhaite une bonne année 2017.



Fondation genevoise
pour le dépistage
du cancer du sein

1007990

Le Fonds d'apprentissage vise à soutenir financièrement de 3000 à 5000 CHF les entreprises sises sur le territoire communal de la Ville de Genève pour chaque nouvel apprenti engagé et favoriser ainsi la création de places d'apprentissage.

Dès 2017, le Fonds permettra également de bénéficier du *Chèque label entreprise formatrice* – Genève (CleF – Genève), un dispositif de coaching adapté aux besoins de l'entreprise dispensé par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC).

Pour de plus amples informations, le médecin intéressé peut consulter l'adresse

www.ville-geneve.ch/fonds-apprentissage

Il peut également contacter directement le secrétariat du Fonds à l'adresse: fonds.apprentissage@ville-ge.ch, ou, par téléphone, M. Bertrand Cassegrain, chargé de projets, au 022 418 22 91. (réd.)

(selon un courrier, du 15 novembre 2016, adressé par la conseillère administrative Sandrine Salerno au Dr Michel Matter)

Coup de scalpel

En lisant la *Tribune de Genève* du 15 novembre 2016, nous découvrons avec inquiétude que nous demeurons ignorants et même nuisibles! Malgré nos années d'études, notre participation assidue à la Formation continue, nos lectures régulières et notre conscience aiguë et permanente portée aux coûts induits, nous faisons tout faux. Pis, à cause de médecins comme nous, nos concitoyens dépensent 25% de trop dans le domaine de la santé. Le salut viendrait du **Dr M.-A. Raetzo** dont les préceptes nous rappellent à l'ordre et nous apprennent les bonnes manières!

Nous avons aussi entendu qu'il faudra que nous livrions nos données au Maître pour qu'il puisse surveiller que nous avons bien compris ses leçons: nous nous sentirons alors dans la norme et enfin libérés. De toute façon, nous allons bientôt devoir tout dévoiler à l'Office fédéral de la statistique en envoyant nos données à Neuchâtel, alors pourquoi pas à Onex... Nous adorons les hommes qui affirment tout savoir et détenir La Vérité.

Le Bureau du Conseil

Programme 2017 de la Société Médicale

La Société Médicale de Genève est une société savante qui rassemble des médecins domiciliés ou exerçant dans le canton de Genève. Elle a pour but de promouvoir l'interdisciplinarité et la formation continue des médecins genevois, d'encourager les échanges entre médecins de différentes spécialités, de susciter une réflexion entre les médecins et la société, enfin de développer une réflexion éthique tant en pratique qu'en recherche.

Ancêtre de l'AMG (elle a été fondée en 1823), la Société Médicale est depuis quelques années plus verte et dynamique que jamais. Jugez-en selon le programme établi par son président pour l'année 2017, le professeur Léo Bübler, qui est axé autour de la recherche médicale loco-régionale et internationale, la médecine au cœur de la politique et de la société. Notez bien ces dates dans votre agenda! Toutes les conférences ont lieu à 19 h 15.

Consultez le site www.smge.ch! Et surtout, pour y adhérer ou pour toute communication, n'oubliez pas de vous adresser par courriel au Dr Thanh Dang, à l'adresse: thanh.dang@grangettes.ch! (réd.)

Mardi 7 février 2017 (Salle CMU 400): La médecine humanitaire au 21^e siècle, par le professeur Bernard

Kouchner, médecin, cofondateur de Médecins Sans Frontières et de Médecins du Monde

Mardi 7 mars 2017 (Salle Opéra): Les dons d'organes dans le monde, par le professeur **Jose R. Nuñez**, chirurgien, directeur médical du programme de dons et transplantation, OMS

Mardi 4 avril 2017 (Salle Opéra): La plateforme de recherche biomédicale CERN-MEDICIS, par le docteur **Thierry Stora**, physicien, responsable de projet, CERN

Mardi 2 mai 2017 (Salle CMU 400): Ma vision de la médecine et de la santé publique, par le conseiller d'Etat **Mauro Poggia**, président du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé

Mardi 3 octobre 2017 (Salle Opéra): Génération Y: qui sont-ils?, par le docteur **Rémy Barbe**, médecin adjoint en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, HUG

Mardi 7 novembre 2017 (Salle Opéra): Innovation biomédicale en Suisse, par le professeur **Patrick Aebischer**, président de l'EPFL

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



CLINIQUE GÉNEVOISE
DE MONTANA

POUR VOTRE SANTÉ PRENEZ DE L'ALTITUDE

Parmi nos pôles d'excellence:

- ▶ réadaptation en médecine interne générale
- ▶ réadaptation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies psychiques (dépression, anxiété, burn-out, trouble du comportement alimentaire)
- ▶ enseignement thérapeutique pour les maladies chroniques

Admissions sous 48h

Clinique genevoise de Montana

Impasse Clairmont 2, 3963 Crans-Montana

☎ 027 485 61 22 - contact-cgm@hcuge.ch 📍 www.cgm.ch



1007895



SECRETARIAT TÉLÉPHONIQUE

- Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.
- ▶ Collaboratrices qualifiées
 - ▶ 5 jours par semaine 8 à 19 heures
 - ▶ Utilisation à la carte

« NOUS RÉPONDONS POUR VOUS »

NOS PRESTATIONS

- ▶ SERVICE SUR DEMANDE : UN JOUR, UNE SEMAINE, UN MOIS
- ▶ GESTION DE VOTRE AGENDA EN TEMPS RÉEL
- ▶ FACILITÉ D'UTILISATION
- ▶ RETRANSMISSION DES MESSAGES
- ▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR INTERNET
- ▶ RAPPEL DES RENDEZ-VOUS PAR SMS
- ▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT
- ▶ COMPATIBILITÉ AVEC VOTRE PROPRE LOGICIEL D'AGENDA



MEDES
VOTRE TÉLÉSECRETARIAT
DEPUIS 1993

MEDES SÀRL

Route de Jussy 29 > 1226 Thônex
T. 022 544 00 00 > F. 022 544 00 01
info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007782



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

1007128

GE-MED
GENÈVE-MÉDECINS

022 754 54 54

à domicile 24h/24

La référence genevoise au service des professionnels de la santé,
et de leurs patients. Centre de formation postgraduée FMH.

1007985

36 av. du Cardinal-Mermillod 1227 Carouge

fax : 022 734 25 91

info@gemed.ch

www.gemed.ch

Jours fériés de fin d'année

Cette année, les 25 décembre et 1^{er} janvier tombent sur un dimanche et les 26, 27, 28, 29 et 30 décembre et les 2, 3, 4, 5 et 6 janvier sont des jours normalement ouvrables.

Question : les 25 décembre 2016 et 1^{er} janvier 2017 tombant sur un dimanche, les lundis 26 décembre et 2 janvier sont-ils dus à votre assistante médicale ?

- Si celle-ci a été engagée avant le 1^{er} mars 2007 (soit sous l'empire de l'ancienne Convention collective de travail («Lorsqu'un jour férié coïncide avec un dimanche, il sera remplacé par un jour équivalent le lendemain») ou si cela figure dans son contrat, la réponse est oui. (*A noter que cette réponse ne vaut pas cette année pour le 31 décembre, jour férié qui tombe un samedi: pas de remplacement; en revanche l'année prochaine où le 31 décembre tombera un dimanche, il sera remplacé par un jour de congé le lendemain.*)
- Si votre assistante a été engagée depuis le 1^{er} mars 2007 ou que cela ne figure pas dans son contrat, la réponse est non. Vous pouvez naturellement le lui accorder; sinon, avec votre accord, elle peut aussi prendre congé sur ses vacances ces jours-là.

Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Jérôme Jamal AGHAIE KAKROUDI

Centre Médical de Chêne-Bourg
Rue de Genève 20, 1225 Chêne-Bourg
Né en 1965, nationalité française
Diplôme de médecin en 1996 (Roumanie), reconnu en 2009
Titre postgrade de médecin praticien 2012 (France), reconnu en 2012

Après avoir suivi ses études à Bucarest (Roumanie) et obtenu son diplôme de médecin en 1996, il a fait une équivalence de son diplôme en Iran en 1997. Il a effectué des stages dans des hôpitaux universitaires à Téhéran. Il a commencé ses formations postuniversitaires en 1999. En 2001, il a passé son équivalence de médecin à Paris et obtenu son diplôme universitaire en urgences. En 2007, il a obtenu la capacité de gériatre, l'obtention de son équivalence ainsi que l'inscription à l'Ordre en Haute-Savoie. En 2009, équivalence de son diplôme de médecin en Suisse. Il travaille actuellement dans un centre médical à Genève.

Dr Spyridoula BAGETAKOU

Route de Sauvigny 6, 1290 Versoix
Née en 1987, nationalité grecque
Diplôme de médecin en 2010 (Grèce), reconnu en 2011
Titre postgrade en pédiatrie, 2015

Après avoir suivi ses études à Athènes et obtenu son diplôme de médecin en 2010, elle a commencé sa formation en pédiatrie à Yverdon-les-Bains, Sion et aux HUG. Actuellement spécialiste en pédiatrie générale et après 15 mois au poste de cheffe de clinique aux HUG, elle va s'installer en Ville de Genève en février 2017.

Dr Elena BARRO

Rue de la Servette 32, 1202 Genève
Née en 1984, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2009
Titre postgrade en pédiatrie, 2015

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2009, elle a suivi sa formation postgraduée en pédiatrie à Delémont et aux HUG. Elle a poursuivi sa carrière professionnelle comme cheffe de clinique aux HUG de 2014 à 2016. Elle s'installera à Genève en janvier 2017.

Dr Anne-Virginie BUTTY

Rue des Pavillons 5, 1205 Genève
Née en 1982, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2008
Titre postgrade en médecine interne générale, 2015

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2008, elle a effectué sa formation de périphérie à Château-d'Oex et à Sion, puis à Genève aux HUG. Elle a complété sa formation par un certificat de formation continue (CAS) en sexologie clinique. Actuellement spécialiste en médecine interne générale, elle s'installe en Ville de Genève en janvier 2017.

Dr M'Hamed DAROUICHI

Chemin Malombré 5, 1206 Genève
Né en 1952, nationalités suisse et marocaine
Diplôme de médecin en 2000
Titre postgrade en radiologie, 2000

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Après avoir fait sa spécialité aux HUG, il a travaillé dans les hôpitaux des cantons de Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud. Au bénéfice de trois décennies d'expérience en radiologie, il exercera dès 2017 l'activité de radiologue à plein temps à Genève.

Dr Rocco DELLA TORRE

Skinpulse
Rond-Point de Plainpalais 5, 1205 Genève
Né en 1980, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2007
Titre postgrade en dermatologie et vénéréologie, 2014

Né au Tessin en 1980. Après avoir suivi ses études et obtenu son diplôme de médecin en 2007, il a effectué une année de médecine interne au sein des HUG à la Clinique genevoise de Montana et par la suite a suivi sa formation de spécialisation en dermatologie et vénéréologie à l'Inselspital de Berne. Il a été chef de clinique, responsable de la dermatologie chirurgicale à l'Inselspital et médecin agréé en dermatologie et vénéréologie à l'Hôpital cantonal de Fribourg (FR). Il a rejoint l'équipe Skinpulse au cabinet du Rond-Point de Plainpalais 5, 1205 Genève le 1^{er} décembre 2016.

Dr Murielle FARQUET DUNON

Boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève
Née en 1977, nationalités suisse et française
Diplôme de médecin en 2004
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 2015

Après avoir effectué ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2004, elle a effectué 2 ans de médecine interne, puis une spécialisation en gynécologie-obstétrique et gynécologie opératoire à Genève, Nyon et Payerne. Elle est actuellement cheffe de clinique aux HUG depuis 3 ans et prévoit de s'installer en cabinet privé au 1^{er} mars 2017. Elle a acquis une grande expérience en diagnostic gynécologique et est passionnée par l'ultrason gynécologique et l'hystérocopie diagnostique.

Dr Anne FRANÇOIS BERTHET

Centre de soins 8bis
Avenue des Communes-Réunies 8bis, 1212 Grand-Lancy
Née en 1966, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1993
Titre postgrade en médecine interne générale, 2013

Après des études genevoises, elle a fait sa formation de médecine interne à Genève, avec un net penchant pour les maladies infectieuses (générales et VIH). Elle s'est ensuite passionnée pour le champ des addictions dans lequel elle exerce depuis 16 ans dans le cadre de l'Unité des dépendances en médecine de premiers recours; elle a notamment une expertise en réduction des risques et en maladies infectieuses transmissibles.

Dr Sabine HALLER

Avenue de Luserna 17, 1203 Genève
Née en 1974, nationalités suisse et allemande
Diplôme de médecin en 2001 (Allemagne), reconnu en 2010
Titre postgrade en radiologie, 2010 (Allemagne), reconnu en 2010

Après avoir fini ses études de médecine à Tübingen (Allemagne), elle a obtenu son diplôme de médecin en 2001. Elle a effectué sa

formation en radiologie à l'hôpital universitaire de Bâle jusqu'en 2009. Entre 2010-2012, elle a travaillé en industrie pharmaceutique à Genève comme *associate medical director* en *drug safety*. Entre 2012 et 2014, elle a travaillé comme radiologue dans un cabinet de radiologie à Fribourg comme directeur médical. Depuis octobre 2014, elle travaille dans un cabinet de radiologie à Genève.

Dr Fatima MAHOU SENNOUNI

Avenue J.-D.-Maillard 1bis, 1217 Meyrin
Née en 1973, nationalité française
Diplôme de médecin en 2013
Titre postgrade en angiologie, 2016

Après avoir terminé ses études de médecine en 2000 au Maroc, elle a suivi une formation en médecine d'urgence à Dijon pendant 2 ans. Après une formation en médecine interne aux hôpitaux du Réseau Santé Valais et aux HUG, elle a poursuivi par une formation en angiologie aux HUG. En 2015-2016, elle a continué comme cheffe de clinique. A l'heure actuelle, elle prépare son installation en cabinet privé où elle exercera dès le 1^{er} décembre 2016.

Dr Sarah MALACARNE

Avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin
Née en 1975, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2001
Titres postgrades en médecine interne générale, 2008, et en endocrinologie-diabétologie, 2014

Après avoir effectué ses études de médecin à Genève et obtenu son diplôme fédéral en 2001, elle a réalisé une formation postgraduée en médecine interne, exerçant à la Clinique de Carouge, l'Hôpital du Chablais, puis dans les services de médecine interne et de médecine communautaire des HUG. Elle obtient son titre postgrade de médecine interne en 2008, puis a exercé dans le Service de médecine interne des HUG en tant que cheffe de clinique jusqu'en 2010. Dès lors, elle débute une nouvelle formation postgraduée en endocrinologie et diabétologie dans le service du prof. Philippe aux HUG. Dès 2013, elle exerce en tant que cheffe de clinique et obtient le titre postgrade de diabétologie et endocrinologie cette même année. Elle intègre l'Hôpital de la Tour en novembre 2016.

Dr Olivia MAZZOLA EUSEBIO

Cité générations
Route de Chancy 98, 1213 Onex
Née en 1977, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2006
Titre postgrade en médecine interne générale, 2015

Après un diplôme obtenu à la Faculté de médecine de Genève en janvier 2006, elle débute sa formation en médecine interne au sein de l'Hôpital du Jura, puis dans le Service de médecine de premier recours des HUG, comme interne, puis cheffe de clinique. Elle s'installe dès janvier 2017 à Cité générations à Onex, avec le projet d'effectuer essentiellement des consultations au domicile du patient, mais en gardant une pratique régulière aux urgences.

Dr Grigorios NOTARIDIS

Route d'Hermance 111, 1245 Collonge-Bellerive
Né en 1972, nationalité grecque

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Diplôme de médecin en 1999 (Slovaquie), reconnu en 2008
Titre postgrade en médecine interne générale, 2013

Après sa formation postgraduée de médecine interne (FMH) aux HUG, il est nommé chef de clinique au Département de médecine interne, réhabilitation et gériatrie (DMIRG/HUG), à l'Hôpital des Trois-Chêne, puis aux urgences des HUG (UGL). Depuis 2013, il est membre de l'*European Academy for Medicine Ageing (EAMA)*. Depuis 2014, il est médecin consultant (activité académique) du DMIRG. De 2013 à 2016, il a occupé le poste de médecin-adjoint de la Clinique Bois-Bougy, Nyon. Il s'installe dès le 1^{er} janvier 2017 à Collonge-Bellerive, où il reprendra le cabinet du Dr Anne Romagnoli.

Dr Véronique PEIM

Rue des Deux-Ponts 20, 1205 Genève
Née en 1961, nationalité française
Diplôme de médecin en 1990 (France), reconnu en 2007
Titre postgrade de médecin praticien, 1990 (France), reconnu en 2008

Après avoir obtenu son diplôme en 1989 à Paris, elle y a exercé sa spécialité de tabacologue-addictologue en cabinet privé et en milieu hospitalier jusqu'en 2007. Résidente suisse depuis juin 2007, elle a dirigé l'Unité des dépendances à la clinique La Métairie à Nyon. Elle s'est installée en Ville de Genève, rue des Deux-Ponts 20 depuis le 1^{er} septembre 2016.

Dr Xavier ROUX

HUG – Hôpital des Trois-Chêne
Chemin du Pont-Bochet 3, 1226 Thônex
Né en 1980, nationalité française
Diplôme de médecin en 2010 (France), reconnu en 2013
Titre postgrade en médecine interne générale, 2010 (France), reconnu en 2013

Après avoir suivi ses études à Lyon, il est reçu à l'examen national classant dans la spécialité de médecine interne. Formé à Bordeaux et Paris, il exerce 2 ans comme interniste-infectiologue à l'hôpital de Metz avant de rejoindre les HUG en mai 2013 dans le Département de médecine interne et réhabilitation des sites des Trois-Chêne et Cluse Roseraie. Reprenant une formation en soins intensifs en vue de la qualification FMH de la spécialité, il exerce depuis novembre 2016 au Service des soins intensifs des HUG sous la direction du prof. Jérôme Pugin.

Dr Sandrine TCHOKOTEU SIEWÉ

Centre médical du Grand-Saconnex
Rue Sonnex 23, 1218 Le Grand-Saconnex
Née en 1973, nationalité française
Diplôme de médecin en 2004 (France), reconnu en 2011
Titre postgrade en médecine interne générale, 2012

Plusieurs années dans différents services de médecine interne tant en hospitalier qu'en soins communautaires des HUG (13 ans). Longues expériences de cheffe de clinique en médecine interne générale ainsi qu'en gériatrie aux HUG. Obtention d'un diplôme de médecine générale à l'Université Joseph-Fournier de Grenoble en France, suivie de 5 années de spécialisation en médecine interne aux HUG.

Dr Georgios TSIMPLOULIS

Cours des Bastions 13, 1205 Genève
Né en 1984, nationalité grecque
Diplôme de médecin en 2008 (Grèce), reconnu en 2012
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2016

Après avoir suivi ses études en Grèce et obtenu son diplôme de médecin en 2008, il a débuté sa spécialisation en psychiatrie et psychothérapie à l'Hôpital de Malévoz (Monthey) en 2011. Dès 2012, il a poursuivi sa formation aux HUG, jusqu'à l'obtention du titre de spécialiste en 2016. Il exerce actuellement en tant que psychiatre privé à Genève depuis le 1^{er} novembre 2016.

Dr Eliane ZEUKENG

Centre médical de Lancy
Route de Chancy 59, 1213 Petit-Lancy
Clinique et permanence d'Onex
Route de Chancy 98, 1213 Onex
Née en 1983, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2008
Titre postgrade en médecine interne générale, 2015

Après avoir fait ses études et obtenu son diplôme de médecin à Genève, elle effectue sa formation postgraduée en médecine interne en Suisse romande (HFR, HNE, Hôpital de la Tour, HUG). Elle effectue également une formation en médecine tropicale à Bangkok. Spécialiste en médecine interne générale depuis février 2015, elle est installée au Centre médical de Lancy et travaille également au Centre d'urgences de la Clinique et permanence d'Onex (Cité générations).

ERRATUM

Acceptée par le Conseil lors de sa séance du 7 novembre 2016, la candidature du Dr Korchi a fait l'objet d'une publication erronée dans la Lettre de l'AMG du mois de novembre. La voici rétablie comme elle aurait dû paraître. Nous prions l'intéressé d'accepter nos excuses. (pov)

Dr Amine KORCHI

Centre d'imagerie Rive Droite
Rue de Chantepoulet 21, 1201 Genève
Né en 1983, nationalité marocaine
Diplôme de médecin en 2013
Titre postgrade en radiologie, 2014

Après obtention de son diplôme de médecin, il suit une formation complète en radiologie et en neuroradiologie aux HUG et obtient son titre postgrade en radiologie en 2014 avec le Prix *Magna Cum Laude* de la Société suisse de radiologie, puis il obtient en 2016 son titre de formation approfondie FMH en neuroradiologie. Il a été médecin interne, puis chef de clinique aux HUG de 2009 à 2016. Il a également suivi des formations approfondies en imagerie ostéo-articulaire et urologique au sein des HUG, et des formations complémentaires à l'University of California, Los Angeles (UCLA), à l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (APHP) et aux Hôpitaux civils de Lyon (HCL). Il a aussi été *Research Fellow* et Investigateur principal au Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM) au Canada. Il s'installe dans le Centre d'imagerie Rive Droite / Rive Gauche dès janvier 2017.

Changements d'adresses

Le Dr Cécile ROSSI

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus aux HUG, mais à Hirslanden Clinique La Colline, avenue de Beau-Séjour 6, 1206 Genève
Tél. (nouveau) 022 702 20 22

Le Dr Harald ZOTTER

Spécialiste en médecine physique et réadaptation, n'exerce plus à la place Edouard-Claparède 3, mais au chemin Bizot 4, 1028 Genève.
Tél. (inchangé) 022 704 30 40
Fax (inchangé) 022 704 40 49

Ouvertures de cabinets

Dr Paulo CASTRO SOARES

Spécialiste en gastroentérologie
Avenue de la Roseraie 74, 1205 Genève
Tél. 022 789 19 00
Fax 022 347 12 21

**Vos patients le consultent:
Pensez à consulter le site
www.planetesante.ch!**

Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Andrew ABDEL-SAYED, Jeanne BERNER, Danny CHUNG, Claire DUVAL, Adriana KETA, Amine KORCHI, Sylvie LACROIX, Maude MASSON-BABEL, Catherine MASSON-MONGUZZI, Yann MICHEL, Arnaud NAVILLE, Cécile ROSSI, Naouaf SABEH, Djamel ZERAÏ, dès le 8 décembre 2016.

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans, le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande, libération de cotisation pendant la durée du congé, demande de prolongation possible, art. 9):

Docteur José Antonio GLOOR, dès le 1^{er} janvier 2017.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Jean-Pierre DEDERDING, Raymond FETE, Dominique HUGLI, Istvan MOLNAR, Bernadette SCHAER, dès le 1^{er} janvier 2017.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Docteur Françoise ANSERMET, Alain GUNN-SECHEHAYE, au 31 décembre 2016.

Exclusions définitives (selon l'art. 18, al. 5 des statuts, en cas de non-paiement des cotisations, le Conseil prend les sanctions prévues à l'art. 34 ; selon l'art. 34, al. 3 et 4 à appliquer par analogie, «Si un membre ne s'est pas acquitté de son amende dans un délai de trois mois, son cas est soumis au Conseil en vue de son exclusion temporaire. Si l'amende n'est pas payée dans les six mois suivant une exclusion temporaire, le membre perd définitivement sa qualité de membre»; selon l'art. 4, al. 2 et l'art. 10, al. 3, l'exclusion entraîne ipso facto la démission de la FMH; en application de l'art. 34, al. 5, «Toute sanction entrée en force peut faire l'objet d'une publication dans le bulletin de l'AMG»):

Docteurs Christine FRAYRET, Maja RABAEUS au 26 juillet 2016.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Wielfried BOUVAIS, médecin-conseil de *Schroder & Co Bank AG*

Dr Thierry GAUTHERON, médecin-conseil d'*Allianz Suisse*

Dr Marie-Thérèse GIORGIO, directeur médical de *PMSE SA (Prévention et Maintien de la Santé en Entreprise)*, médecin du travail des *Établissements publics pour l'intégration*

A vos agendas! (suite)

Judi 19 janvier 2017, à 16 h 00

L'ostéoporose au quotidien

Programme: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/flyer-2017.pdf>

Lieu: Casino de Morges, place du Casino 4, 1110 Morges



**Judi 26 janvier, vendredi 27 janvier et samedi 28 janvier 2017,
de 9 h 00 à 17 h 30**

**Faire face aux situations de crise dans la prise en charge
Formation continue du centre du jeu excessif - module 5**

Présentation et programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/CJE_FLY_MOD5.pdf

Inscription: <http://www.formation-continue-unil-epfl.ch/jeu-excessif-cas>

Lieu: EPFL Innovation Park, bâtiment E – site de la formation continue UNIL-EPFL, Lausanne



Du 6 au 8 février 2017

2nd Winfocus Swiss Congress - Echography and Emergency

Programme provisoire: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/WINFO-CUSpro_12.pdf

Lieu: HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Geneve



Les lundis 27 février, 24 avril et 19 juin 2017, de 20 h 00 à 21 h 30

Penser la clinique avec un psychanalyste (PCP) – Trois rencontres cliniques

Destiné à des professionnels qui, quelle que soit leur formation de base, souhaitent s'interroger sur leur pratique en présentant leur travail à un psychanalyste formateur de la Société suisse de psychanalyse au sein d'un groupe restreint.

Prix: 30 CHF par séance ou 80 CHF pour les trois rencontres.

Inscriptions: cprsaussure@geneva-link.ch

Lieu: Centre de psychanalyse Raymond de Saussure, rue Adrien-Lachenal 3, 1207 Genève, 1^{er} étage

La lettre de l'AMG

Journal d'information de
l'Association des Médecins
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger
Tél. 022 708 00 22
roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression

Molésion Impressions

Distribué à 2800 exemplaires

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12
1205 Genève
Tél. : 022 320 84 20
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
24 janvier 2017**

**Délai rédactionnel :
6 février 2017**

